



GRANDS PROJETS

Visite exclusive du stade nautique

L'extension du stade nautique sera inaugurée cet automne, probablement en octobre. Les travaux sont presque achevés et le grand bassin a connu son premier remplissage.

Publié le 10 septembre 2026

Dans les semaines à venir, les Drancéens pourront découvrir leur nouvelle piscine, avec tous ses équipements ludiques. Le gros œuvre est terminé et les finitions sont en cours. Ce qui surprend avant toute chose en y entrant, c'est la lumière. Les baies vitrées, surtout celles en toiture, permettent aux rayons du soleil d'inonder les lieux et de baigner les usagers dans une douce clarté. En attendant de pouvoir en profiter, il reste quelques étapes primordiales.

Tout d'abord, il faut remplir le grand bassin deux fois, pour vérifier son étanchéité, puis le vider. En effet, c'est à cette occasion que les évacuations d'eau sont mises à rude épreuve avec la pression. Mais ce n'est pas tout puisqu'il faudra encore obtenir la déclaration d'ouverture de l'Agence régionale du Sport (ARS), faire valider le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), voter le règlement intérieur lors du conseil municipal de septembre et surtout passer avec succès la commission de sécurité. Des étapes très administratives, mais essentielles pour un lieu qui accueille beaucoup de public.

Dès l'ouverture de l'extension, c'est la partie existante du stade nautique qui fermera pour un peu plus d'une année, afin de lui redonner une nouvelle jeunesse. Et Drancy se retrouvera alors avec un équipement exceptionnel aux deux

architectures : une partie très moderne et une autre historique. Le meilleur des deux mondes.

EN SAVOIR PLUS SUR

→ **LE STADE NAUTIQUE**

→ **L'EXTENSION DU STADE NAUTIQUE**

→ **LE PARKING DU STADE NAUTIQUE**



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer

Personnaliser